

## 9. La phrase interrogative et la phrase impérative au discours rapporté

Pour transformer une phrase interrogative ou une phrase impérative du discours direct au discours indirect, des modifications sont à effectuer :

- ✓ Les guillemets («    »), les deux points (:), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) disparaissent.
- ✓ Les pronoms personnels et les adjectifs possessifs changent et prennent la forme de la personne à qui ils se rapportent.

1. Si la phrase à transformer au discours indirect est interrogative, on distingue entre deux cas :

A/ Pour l'interrogation totale, la subordonnée interrogative indirecte est introduite par l'adverbe interrogatif « si ». (L'interrogation est dite **totale** quand on peut y répondre par "oui" ou par "non").

**Exemple :**

Mon père me demande : { « **Est-ce que** tu as fait tes exercices ? »  
{ « **As-tu** fait tes exercices ? »  
{ « **Tu as fait** tes exercices ? »  
  
→ Mon père me demande **si** j'ai fait mes exercices.

B/ Pour l'interrogation partielle, la subordonnée interrogative indirecte est introduite par le même mot interrogatif qui a servi à poser la question. (L'interrogation est dite **partielle** quand on ne peut répondre ni par "oui" ni par "non").

**Exemple :**

Le père demande à sa petite fille : " **Pourquoi** pleures-tu ? "  
→ Le père demande à sa petite fille **pourquoi** elle pleure.

- 2.** Si la phrase à transformer au discours indirect est **impérative**, le verbe conjugué à l'impératif devient **un infinitif précédé de la préposition « de »**.

**Exemple :**

Le père ordonne à son fils : « **Révise** tes leçons ! **Ne perds pas** ton temps à jouer ! »

→ Le père ordonne à son fils **de réviser** ses leçons et **de ne pas perdre** son temps à jouer.

- 3.** Les temps verbaux changent également (**si le verbe introducteur est au passé**)

Lorsque le verbe introducteur est au passé, le temps des verbes change de la manière suivante :

Discours direct	Discours indirect
<b>Présent</b> Il m'a demandé : « Est-ce que tu <b>travailles</b> bien ? » Verbe introducteur au passé      Présent	<b>Imparfait</b> Il m'a demandé si je <b>travaillais</b> bien. Imparfait
<b>Passé composé</b> Il m'a demandé : « <b>As-tu révisé</b> tes leçons ? » Passé composé	<b>Plus que parfait</b> Il m'a demandé si j' <b>avais révisé</b> mes leçons. Plus que parfait
<b>Futur simple</b> Il m'a demandé : « Quand <b>arrivera</b> -t-elle ? » Futur simple	<b>Conditionnel présent</b> Il m'a demandé quand elle <b>arriverait</b> . Cond.Présent

**N.B : Le passé simple, le plus que parfait, le conditionnel et l'imparfait ne changent pas quand le verbe introducteur est au passé.**